

Réf: Dossier 484986

Avis de constitution

SOCIETE « ARARAT CONSEILS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ABDOULAYE DIALLO, Lot
51, Ilot CITE ARIANE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARARAT CONSEILS »

Objet : INTERMEDIATION MANAGEMENT – IMMOBILIER
FONCIER-COMMERCE GENERAL-IMPORT EXPORT - BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tout bien meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux ;
- La prise en location et gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participations dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ABDOULAYE DIALLO, Lot
51, Ilot CITE ARIANE

Dirigeant(s) M LASME GNAGNE HERVE PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00902 du 13/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10974/GTCA/RC/2026 du 13/02/2026

